

RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE

pour l'exercice 2019

TOME 2

Gestion et comptes détaillés

par centre de profit

2 0 1 9

2.8.11 Service de la culture (SCNE)

Missions principales

Les missions du service de la culture (SCNE) et des offices qui lui sont rattachés se déclinent en deux volets principaux:

1. Encouragement des activités culturelles et des pratiques artistiques dans le canton.
2. Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine neuchâtelois.

Il convient ici de rappeler que le SCNE compte plus de cinquante collaborateurs pour une quarantaine d'EPT et qu'il gère une enveloppe de plus de 12 millions de francs. Avec 2.85 EPT, la direction du service assure l'encadrement des offices, la gestion générale du service ainsi que le volet d'encouragement à la création artistique et aux institutions culturelles. Le soutien à la culture vivante, par opposition à la culture patrimoniale, se concrétise notamment au travers de subventions. Ces dernières peuvent être de nature structurelle ou ponctuelle. Les subventions ponctuelles sont allouées sur la base des recommandations émises par des experts. Elles sont destinées prioritairement aux acteurs culturels et aux artistes professionnels. L'accès à la culture, notamment pour le jeune public, ainsi que la diffusion des productions artistiques figurent également parmi les priorités du service.

Les missions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine neuchâtelois sont dévolues à l'Office des archives (OAEN) ainsi qu'à l'Office du patrimoine et de l'archéologie neuchâteloise (OPAN).

L'OAEN a pour tâches de superviser l'archivage dans l'administration cantonale, d'évaluer les documents d'activité lorsque leur durée d'utilité administrative et légale est échue, de constituer, conserver et communiquer les archives ayant un intérêt historique ou juridique permanent. Par ailleurs, il conseille et soutient les communes dans le domaine de l'archivage.

La section conservation du patrimoine de l'OPAN gère les subventions cantonales et fédérales en matière de patrimoine bâti ainsi que les bases de données architecturales et historiques. Elle préavise les dossiers de permis de construire et participe au suivi de chantiers, établit des études et des documentations et mène diverses actions de valorisation du patrimoine bâti ou mobilier.

La section archéologie veille à la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé de destruction, notamment lors de projets de construction et d'aménagement du territoire. Après de nombreuses années passées à fouiller le sous-sol du Littoral dans le cadre des travaux de l'A5, les scientifiques s'attachent aujourd'hui à l'exploration et à la documentation archéologique des Vallées et des Montagnes, par la mise en œuvre de prospections, sondages de diagnostics, suivis de chantiers ainsi que par la réévaluation des connaissances des cavités, comme par exemple la grotte de Cotencher.

Troisième entité de l'OPAN, le Laténium, conserve et restaure le patrimoine archéologique cantonal et le met en valeur au travers d'expositions et d'activités de médiation ainsi qu'en gérant les 500'000 pièces de la collection.

Évolution de l'environnement et des tâches

- Ressources humaines : Transition à la tête de la direction du service, diminution des effectifs à l'OPAN ;
- Aspects législatifs : Révision de la Loi sur la culture et élaboration de son rapport d'accompagnement ;
- Base de données du patrimoine bâti (RACN) : Adaptation et enrichissement grâce à la révision des plans d'aménagements communaux et aux nouveaux inventaires ;
- Études d'archéologie du bâti et d'histoire monumentale : poursuite dans l'ensemble du canton ;
- Musée du Laténium : renforcement des actions de médiations culturelles, innovantes et participatives ainsi que développement de programmes « culture inclusive » ;
- Parc archéologique : réalisation de divers aménagements afin de faciliter l'accès pour les personnes en situation de handicap ainsi que reconstruction du « cabanon romain » jouxtant le débarcadère qui avait été entièrement détruit par un incendie il y a 3 ans ;
- Nouveau Centre d'Archives (NCA) : choix d'un site, études de faisabilité et élaboration d'une demande de crédit d'études ;
- Projet d'archivage numérique (AENeas) : 1 outil en production (ArchiClass), 2 outils en chantier (ArchiRef, ArchiSelect) ;
- Formation à l'archivage pour l'administration cantonale et les entités soumises à la LArch : concept opérationnel ;
- Plans d'archivage dans l'administration cantonale : démarrage du déploiement systématique ;
- Projet Orla.NE : vaste chantier qui demande un engagement nettement accru de l'OAEN en matière de tri des archives dans les services appelés à déménager.

Activités et réalisations

Encouragement à l'activité culturelle

Une première version de la nouvelle Loi sur la culture et du rapport d'accompagnement ont été soumis au Conseil d'État au mois de décembre. Ces projets prennent largement en compte la réalité et les besoins du milieu artistique et culturel de notre région. En effet, ils ont été rédigés sur la base des consultations menées auprès des artistes et des acteurs culturels à l'occasion

de tables rondes thématiques organisées en 2018 et 2019 et des réflexions abordées lors de la journée de la culture du 23 mars. L'année 2020 sera consacrée à leur mise en consultation auprès des différents acteurs concernés puis à leur présentation au Grand Conseil.

La réflexion sur l'avenir des châteaux de Boudry, Colombier et Valangin a permis d'envisager une vision concertée pour les trois demeures. Ainsi, la mise en place d'une gouvernance transversale a été validée par tous les partenaires. L'année 2020 sera ponctuée d'événements organisés au sein de ces trois lieux.

La collection des œuvres d'art de l'État a été mise en valeur au travers de l'exposition « visite aux quatre coins de la collection d'État ». Cette exposition multisite inédite a permis au public de découvrir un patrimoine cantonal rarement mis en lumière. Elle s'inscrivait dans le prolongement d'une démarche consistant à répertorier les 1500 œuvres de la collection disséminée dans les différents locaux de l'administration cantonale.

OPAN – section Archéologie

Dans le cadre de la révision des plans communaux d'affectation des zones (PAL), l'une des réalisations majeures de l'année a été la mise à jour des quelque 270 périmètres archéologiques, répartis sur l'ensemble du territoire neuchâtelois. Ces zones à « risque archéologique », aujourd'hui reportées et accessibles sur le Géoportail cantonal, sont étroitement liées à la nouvelle loi cantonale sur la sauvegarde du patrimoine culturel du 4 septembre 2018 (LSPC) et en conditionnent grandement son application sous certains aspects. En effet, avec l'introduction du principe de causalité, tout projet de construction et d'aménagement dans un périmètre archéologique devra faire l'objet d'un diagnostic archéologique préalable ; ceci aux frais du requérant.

Nombre de projets de construction et d'infrastructure ont nécessité une intervention préventive sur le terrain, concrétisée par la réalisation de sondages de diagnostic et par des surveillances de chantiers. Échelonnées sur toute l'année, ces opérations ont été conduites dans toutes les régions du canton. Elles n'ont pas été suivies de fouilles extensives, compte tenu de la modestie ou de la nature des vestiges archéologiques qui ont pu être dégagés et documentés dans le cadre même du diagnostic : ce fut notamment le cas à Bevaix, Cressier et Dombresson, où des témoins d'habitat et d'artisanat des Âges des Métaux ont pu être identifiés.

Parallèlement aux opérations d'archéologie préventive, plusieurs projets de recherches, menés en partenariat avec d'autres institutions et associations, ont suivi leur cours ou ont été mis sur pied durant l'année.

Concernant le projet de valorisation de la grotte de Cotencher initié en 2014, l'heure est au bilan ou presque : une campagne de fouille complémentaire a été réalisée, afin de préciser les datations des occupations successives des Néandertaliens ; un colloque scientifique réunissant l'ensemble des acteurs du Projet Cotencher a été organisé le 29 juin à Champ-du-Moulin ; enfin, parmi les actions de médiation, outre la conduite de visites de la cavité, mentionnons la réalisation d'un film destiné au jeune public (diffusion officielle en mars 2020).

En outre, l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel, dans le cadre d'un programme de prospection pluriannuel défini avec l'Archéologie cantonale, a mené une nouvelle campagne de recherches sur le terrain dans la région du Val de Travers, et plus particulièrement aux abords du Château de Rochefort (recherches des voies d'accès et de circulation antiques et médiévales).

Enfin, un nouveau projet a vu le jour cette année ; il s'agit d'un programme de documentation de trois épaves, échelonné sur trois campagnes (avril 2019 – octobre 2020) et réalisé en partenariat étroit avec Octopus Foundation. De ces trois embarcations immergées au large de La Tène, deux chalands, respectivement datés des XVI^e et XVIII^e ont été dégagés, étudiés, puis recouverts et laissés au fond du lac, afin de garantir leur conservation à long terme. La troisième épave, un chaland gallo-romain, comparable à celui de Bevaix et dont la réplique est présentée dans l'exposition permanente du Laténium, fera l'objet d'une investigation approfondie à l'automne 2020.

OPAN – section Patrimoine

En 2019, le Conseil d'État a adopté trois arrêtés de mise sous protection et un arrêté de mise à l'inventaire.

L'évolution du nombre des dossiers (permis de construire, plans d'aménagement communaux, parcs éoliens, plans de gestion des forêts et voies historiques) examinés ces quatre dernières années se présente comme suit: 307 en 2016, 342 en 2017, 369 en 2018 et 373 en 2019.

La mise à jour du Recensement architectural a été poursuivie, de même que la préparation de la migration de la base de données informatique sur MuseumPlus et la rédaction du règlement d'application de la nouvelle loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel.

En 2019, 14 arrêtés de subvention définitive, pour un montant total de CHF 89'807.-, et 21 arrêtés de subvention provisoire, pour un montant de CHF 704'463.-, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DJSC. Les subventions cantonales se sont élevées à CHF 803'596.- avec la tranche de CHF 300'000.- sur la subvention octroyée en 2015 par le Grand Conseil pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à CHF 849'753.

Les travaux de restauration de plusieurs immeubles ont été suivis, tandis qu'ont été menées des recherches historiques et des investigations archéologiques sur certains d'entre eux.

Parmi les présentations publiques et visites commentées mises sur pied, les Journées européennes du patrimoine, les 14 et 15 septembre, ont connu un joli succès, avec plus de 2'700 visiteurs. Il a en outre été répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils de propriétaires, services cantonaux et communaux, étudiants, journalistes, spécialistes ou amateurs.

OPAN – Laténium

En 2019, le Laténium a proposé une exposition temporaire très originale, intitulée « Émotions patrimoniales », qui a permis un renouvellement des publics du musée. Fondée sur une action participative de collecte de photographies et de témoignages personnels mis en scène dans le décor reconstitué d'un appartement en ruine, cette exposition a obtenu un soutien financier du programme de communication scientifique du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), dans le cadre d'un projet mené au sein l'Université de Neuchâtel.

Dans les coulisses du musée, les travaux de réorganisation et de réaménagement des dépôts se poursuivent. Différentes rénovations muséographiques ont été effectuées dans l'exposition permanente ainsi que dans le parc du Laténium, notamment pour la mise en valeur des Palafittes inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

OAEN - Archives

L'OAEN a procédé à 22 visites de conseil auprès de 20 entités soumises à la LArch, procédé à 38 visites d'évaluation d'archives arrivées à échéance de leur utilité légale et administrative dans 22 entités, accompagné 16 entités dans la conception de leur plan d'archivage et à 26 visites auprès de 10 communes. Il a réceptionné 35 versements d'archives administratives et 23 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 430 mètres linéaires. Il a également autorisé 58 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 1079 mètres linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a dispensé 13 formations à l'archivage à 8 types de public. 14 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement. Plusieurs centaines de quittances médiévales endommagées ont été confiées pour traitement à un restaurateur professionnel. 292 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 854 journées de travail en salle de lecture. 7533 unités archivistiques ont été communiqués. L'OAEN a répondu par écrit à 324 demandes de recherche, dont 13 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.

Les travaux liés au projet NCA (Nouveau Centre d'Archives) visant à trouver un nouvel emplacement pour accueillir les Archives de l'État, se sont poursuivis en 2019. Un emplacement ayant été retenu, des discussions ont permis d'avancer quant à l'acquisition de ce bien. Des études techniques sont effectuées afin de s'assurer de l'adéquation entre ce bien et le projet NCA. En parallèle, un rapport de demande de crédit d'étude est en cours de rédaction.

Dans le cadre du projet AENeas, (archivage numérique), une nouvelle version de l'outil ArchiClass a été développée afin de permettre son interfaçage avec les applications métiers de l'administration. Une analyse approfondie a été initiée avec le SIEN afin de garantir l'intégration des outils ArchiClass et ArchiRef dans les systèmes d'information ce qui permettra de gérer le cycle de vie des documents d'activité.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Ecart C2019 - B2019		Ecart C2019 - C2018	
	2018	2019	2019	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	980'305	953'400	1'164'359	+210'959	+22.1%	+184'054	+18.8%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	286'546	303'400	260'720	-42'680	-14.1%	-25'826	-9.0%
43 Revenus divers	195'607	100'000	53'886	-46'114	-46.1%	-141'721	-72.5%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	52'555	50'000	29'238	-20'762	-41.5%	-23'317	-44.4%
47 Subventions à redistribuer	445'597	500'000	820'515	+320'515	+64.1%	+374'918	+84.1%
49 Imputations internes	0	0	0	0	--	0	--
Charges d'exploitation	12'298'586	12'708'382	12'681'560	-26'822	-0.2%	+382'973	+3.1%
30 Charges de personnel	5'072'148	5'170'785	5'057'744	-113'041	-2.2%	-14'404	-0.3%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'134'994	1'184'650	1'112'521	-72'129	-6.1%	-22'473	-2.0%
33 Amortissements du patrimoine administratif	76'572	200'000	34'290	-165'710	-82.9%	-42'282	-55.2%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	5'567'516	5'648'947	5'656'390	+7'443	+0.1%	+88'874	+1.6%
37 Subventions à redistribuer	445'597	500'000	820'515	+320'515	+64.1%	+374'918	+84.1%
39 Imputations internes	1'760	4'000	100	-3'900	-97.5%	-1'660	-94.3%
Résultat d'exploitation	-11'318'282	-11'754'982	-11'517'201	+237'781	+2.0%	-198'919	-1.8%
44 Revenus financiers	0	0	4	+4	--	+4	--
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	4	+4	--	+4	--
Résultat opérationnel	-11'318'282	-11'754'982	-11'517'197	+237'785	+2.0%	-198'915	-1.8%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-11'318'282	-11'754'982	-11'517'197	+237'785	+2.0%	-198'915	-1.8%
Personnel administratif							
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	55.00	55.00	54.00	-1.00	-1.8%	-1.00	-1.8%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	38.40	38.10	37.70	-0.40	-1.0%	-0.70	-1.8%

Commentaires

Groupe 42, la diminution des recettes sous cette rubrique s'explique principalement par une légère baisse de la fréquentation et d'achats de produits à la boutique du Laténium.

Groupe 43, le montant est issu du compte de bilan "frais généraux archéologie A5". Les dépenses prévues dans le cadre de ce mandat ayant été moins importantes en 2019, les recettes figurant sous cette rubrique sont par conséquent moins élevées.

Groupes 47 / 37, subventions fédérales versées par l'OFC au canton notamment dans le cadre de la convention-programme 2016-2020 ainsi que par l'OFROU. Ces montants sont ensuite reversés (37).

Groupe 30, diminution des charges de personnels en lien avec la baisse des effectifs prévue dans la planification financière du Conseil d'État. Cette réduction s'inscrit dans les mesures d'économie souhaitées au niveau de l'OPAN.

Évolution du compte de résultats



Compte des investissements : dépenses et recettes par projet

Compte des investissements par projet (CHF)	Budget 2019			Comptes 2019			Écart C2019 - B2019		
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Création moyens nécessaires LArch	200'000	0	200'000	34'290	0	34'290	-165'710	0	-165'710
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000	0	0	0
Total	500'000	0	500'000	334'290	0	334'290	-165'710	0	-165'710

Commentaires

Création moyens nécessaires LArch

Les dépenses liées au crédit LArch ont été principalement affectées à la réalisation de la nouvelle version d'ArchiClass. En revanche l'acquisition de l'outil ArchiRef a été repoussé à 2020.

Restauration Collégiale de Neuchâtel 2^{ème} étape

La deuxième tranche de CHF 300'000 concernant la 2ème étape des travaux de restauration de la Collégiale de Neuchâtel a été versée en 2019. Des tranches de même montant seront versées les prochaines années.

Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	157'700	157'546
Produits	0	9'682
Total coûts (+) / revenus (-) nets	157'700	147'864

Commentaires

Les recettes proviennent de la participation des Villes à l'Agenda Jeune Public

Archéologique (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	232'000	139'855
Produits	105'000	44'522
Total coûts (+) / revenus (-) nets	127'000	95'333

Commentaires

Deux facteurs principaux sont à l'origine d'une réduction des coûts (BSM) : d'une part, plusieurs opérations de diagnostic archéologique n'ont pu être réalisées, en raison du report ou de l'abandon de certains projets de construction ; d'autre part, le monitoring et la topographie de sites palafittiques (UNESCO) n'ont pu être entrepris en raison de conditions météorologiques défavorables.

Produits : une réduction des recettes provenant du compte de bilan 20032000 s'explique par la priorisation des ressources et des tâches cantonales au détriment des projets d'élaboration autoroutiers A5.

Patrimoine (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	90'200	73'044
Produits	0	38'698
Total coûts (+) / revenus (-) nets	90'200	34'347

Commentaires

Les produits s'expliquent par un versement de CHF 38'698 CHF de l'UNINE pour les enseignements dispensés par le conservateur cantonal (CHF 5'821) et par le directeur du Laténium (CHF 32'876 qui auraient dû être imputés sur le groupe de prestations du Musée du Laténium).

Musée (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	511'550	521'575
Produits	281'400	199'744
Total coûts (+) / revenus (-) nets	230'150	321'830

Commentaires

À l'instar de nombreux musées, une légère baisse de fréquentation et d'achats de produits à la boutique du musée est constatée. À noter que les recettes de la boutique et les entrées du mois de décembre 2019 ont été comptabilisées sur 2020. En outre, le salaire du directeur du Laténium pour les enseignements dispensés à l'UNINE a été imputé au niveau patrimoine.

Archives (CHF)	Budget 2019	Comptes 2019
Coûts	73'000	84'484
Produits	17'000	21'824
Total coûts (+) / revenus (-) nets	56'000	62'659

Commentaires

Un surcroît important de travaux d'archivage en lien avec le lancement du projet Orla.NE a contraint l'OAEN à engager un archiviste supplémentaire, ce qui a engendré un dépassement budgétaire en salaires occasionnels. La vente de licences du logiciel ArchiClass à des collectivités publiques hors canton a généré des recettes plus élevées que prévu.

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019
Arts et lettres+Institut	175'701	141'000	189'100
Cinéma	236'200	310'000	308'500
Dédom. autres cantons	-68'635	0	0
Fonds Documentaires	1'877'050	1'892'500	1'909'450
Médiation culturelle	55'968	40'000	32'500
Musique	465'292	539'000	524'142
Promotion de la lecture	380'000	380'000	395'000
Sociétés savantes et formation	98'000	153'000	137'900
Sub. féd. diverses	-52'555	-50'000	-29'238
Subs. div .ins. privées	306'304	225'000	233'620
Subsides com. divers	266'111	225'000	269'976
Théâtre & centre cult.	1'361'318	1'369'000	1'281'818
Total charges (+) / revenus (-) nets	5'100'754	5'224'500	5'252'768

Commentaires

Les variations qui s'observent entre le budget et les comptes entre les différentes rubriques s'expliquent par des différences au niveau des demandes de soutiens ponctuels qui varient fortement d'une année à l'autre dans les différents domaines de la création artistique.

En effet, si les subventions structurelles aux institutions sont versées sur une base annuelle, il reste une part variable dans l'enveloppe des subventions. Cette part variable correspond aux soutiens octroyés par le service de la culture en lien avec les projets ponctuels. Ceux-ci ne sont pas prévisibles au moment de l'élaboration du budget.

Subventions fédérales diverses : subventions acquises pour des recherches archéologiques menées par l'OPAN. Réduction en corrélation avec les ressources disponibles de l'office.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019
Frais de rappel	-100	0	-140
Monuments et sites	498'152	500'000	820'515
Sub. féd. pro. mon. sit.	-498'152	-500'000	-820'515
Total charges (+) / revenus (-) nets	-100	0	-140

Commentaires

Il s'agit des subventions fédérales versées par l'OFC au canton dans le cadre de la convention-programme 2016-2020, soit CHF 426'000 de subventions extraordinaires, CHF 316'086 de l'OFC et CHF 107'667 de l'OFROU pour un total de CHF 849'753, montant reversés par le canton, dont CHF 29'238 acquis à l'OPAN.